

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

THOMAS CHAPPAIS Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

VOYAGE AU CANADA

DANS LE NORD DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE

FAIT DEPUIS L'AN 1751 A 1761

PAR J. C. B.

[SUITE]

ANNÉE 1756. — Au printemps de cette année il arriva de France à Québec trois mille hommes de troupes de ligne composées des régiments de La Sarre, de Berry, de Béarn, de Languedoc, de Roussillon de chacun deux bataillons, le tout sous les ordres du Marquis de Montcalm, lieutenant général commandant en chef, marquis de Lévis, maréchal de camp, du comte de Bourlamarque brigadier des armées, de Bougainville aide de camp et autres avec des ingénieurs dont le chef était Desautourins.

Le général Montcalm se concerta avec le Gouverneur de Vaudreuil qui avait succédé l'année précédente au gouverneur Duquesne. Après avoir pris les renseignements nécessaires sur la situation des places de défense, il s'occupa de ses plans d'attaques et de fortifications.

Au commencement du mois de mai un convoi de soixante canots chargé de vivres et de marchandises arriva au fort Duquesne avec deux cents hommes de milice pour renforcer la garnison de ce fort. On apprit à cette époque par des prisonniers faits par les sauvages que l'armée de Braddock avait quitté Fredericton et était arrivé le 10 mai au fort Cumberland en Virginie près les montagnes Appalaches ou Alleghanies, que le reste de son armée s'y était rendu le 17, après 27 jours de marches à travers les bois et un chemin frayé de la largeur de douze pieds.

Jusqu'ici le Canada et la Nouvelle Angleterre ne s'étaient armés que pour se disputer le territoire relativement au commerce avec les sauvages et cela sans déclaration de guerre; mais ce qu'on ignorait au Canada était bien connu dans la Nouvelle Angleterre, où on a vu plus haut que l'arrivée de Braddock à la Nouvelle Angleterre avait un motif hostile d'après les intentions du cabinet de Londres longuement méditées depuis l'an 1752 que la France et l'Angleterre discutaient respectivement leurs droits dans le cabinet. La crédulité de la France aux fausses réponses de l'Angleterre, qui chargea son ambassadeur milord Albemarle de la mission de maintenir la cour de France dans la bonne foi où elle était, fut la cause qu'elle n'évita pas le mal qui est arrivé.

On a vu plus haut que les Anglais avaient commencé les hostilités sur le territoire de l'Acadie en 1750, que la même année des traitants s'étaient établis sur le territoire français dans le Haut Canada, où le gouverneur général avait été obligé d'en faire arrêter quatre en 1751 et qu'il envoya comme prisonniers en France. Ce furent probablement ces petits démêlés qui donnèrent lieu aux cours de France et d'Angleterre de discuter leurs droits de propriété pendant quatre ans; mais la conduite que tint la cour de Londres dans cet intervalle a dû démontrer jusqu'à l'évidence toute sa mauvaise foi, puisqu'elle fit passer en 1752 des ordres secrets dans la Nouvelle Angleterre pour attaquer les possessions françaises au Canada, sous le prétexte de secourir les traitants et les sauvages, l'envahissement de quelques portions de terrains, donna lieu aux Français qui apprirent que les anglo-américains armaient en 1753, d'user de représailles surtout d'après de nouveaux ordres réitérés par le cabinet de Londres en 1754. Il était évident que le Canada devait au

(48) Le festin consiste à faire bouillir un chien ou un prisonnier. En cette occasion ce fut un prisonnier qui fut acheté avec promesse d'en donner un autre. Il faut observer que les sauvages ne font ces festins que lorsqu'ils sont en grande assemblée ou en parti nombreux.

moins se mettre sur la défensive pour la conservation de son territoire et avoir la liberté de son commerce avec les nations sauvages. On a pareillement vu que les Anglais s'emparèrent de l'Acadie au milieu de la même année 1754 et qu'à la même époque commencèrent les premières hostilités sur mer et tout cela sans déclaration de guerre, qui n'eut lieu que deux ans après les débats du cabinet. Telle fut la conduite de l'Angleterre à l'égard de la France. Cette conduite peu légale n'est pas la première dont cette cour ait fait usage, ainsi parut elle juger dans l'opinion générale des autres puissances de l'Europe.

A l'époque de la déclaration de guerre en Europe entre la France et l'Angleterre il arriva au fort Duquesne différentes nations sauvages du nord qui avaient été invitées à lever la hache l'année précédente, ces sauvages étaient au nombre de cinq cents; il fut tenu conseil à leur arrivée, dans lequel ces sauvages témoignèrent l'envie de combattre pour leurs frères les Français, on leur donna du tabac, quelques fusils, de la poudre et des balles, le surlendemain ils formèrent cinq divisions et furent dans les habitations de la Virginie, de la Pennsylvanie et de Caroline; mais avant de partir ils firent selon leur usage le festin de guerre (48) et chantèrent la chanson de guerre comme il a été dit plus haut, lorsque la viande fut cuite celui qui en avait en le soin la coupe par petits morceaux et en distribua un à chaque guerrier dont le nombre s'assaya par terre en rond et mangea avec le désir de faire autant à l'ennemi commun. Comme il se trouva à ce festin plusieurs spectateurs français dont je faisais parti il nous fut présenté chacun un morceau, il fallut mordre dedans, je fis comme les autres et à l'instant je fis tomber le reste de mon morceau dans le jabot de ma chemise sans que personne s'en fut aperçu car les sauvages méprisent ceux qui ne font pas comme eux et en pareil cas car ils les traitent de lâches. Après ce festin ces sauvages dansèrent une partie de la soirée et le lendemain matin ils partirent, on leur donna dix Français pour être à-sur de ce qu'ils feraient. Un de ces cinq partis revint douze jours après avec seulement cinq chevelures et un prisonnier ayant perdu un homme dans leur expédition ce qui les chagrinait beaucoup et après quelques jours de repos ils résolurent de faire une autre sortie sur l'ennemi pour venger la mort de leur camarade; mais ils ne furent pas plus heureux dans cette seconde expédition de laquelle ils ne rapportèrent que quatre chevelures; les quatre autres partis et revinrent également et successivement avec des chevelures et des prisonniers qui reçurent la bastonnade selon l'usage.

Il ne faut pas être étonné quand un parti sauvage fort comme faible revient de la guerre sans succès parce qu'étant dans l'usage avant de partir de consulter leurs devins (49) leurs dieux pénates ou manitou (50) s'ils n'ont pas reçu une prédiction avantageuse ou ils ne partent pas ou s'ils partent ils reviennent sans avoir rien fait ou après avoir eu le plus petit échec et ne retournent pas à la guerre avant qu'ils n'aient de nouveau consulté leurs divinités pour savoir si elles leur seront plus favorables ce qui se fait toujours dans l'intermédiaire des devins ou jongleurs.

A la fin du mois de juin ont reçu l'avis que l'armée de Braddock était en marche, avait passé les Appalaches et s'avancait sur le fort Duquesne. Il arriva en même temps d'autres sauvages du nord que l'on envoya par petits détachements à la découverte pour connaître la marche journalière de l'ennemi.

Le 8 juillet au soir les découvreurs annoncèrent que sous deux jours l'armée ennemie serait à la vue du fort Duquesne et qu'elle devait le lendemain passer à gré la rivière mal engueulée à quatre lieues au dessus du fort. Sur cette nouvelle on tint conseil sur le parti à prendre, il fut décidé de ne point attendre l'ennemi; mais d'aller à sa rencontre et d'y marcher en masse, en laissant seulement cent hommes pour la garde du fort avec quelques sauvages.

(49) Ce sont ordinairement des vieillards qui se mêlent de jonglerie il en sera parlé à la fin de ce voyage, lorsqu'il sera fait mention de leurs habitations.

(50) Les dieux et divinités sauvages sont expliqués à la fin de ce voyage.

(A suivre).

Causeries littéraires

LE DERNIER ACADEMIEN

(De l'Univers.)

(Suite)

II

LITTÉRATURE DE M. LE CONTE DE LISLE

31 octobre 1869.

Nous sommes prié de revenir sur *Kain*, et d'en faire connaître avec plus de détail la littérature. Tout le monde ne fréquentant pas le passage Choiseul, on aimerait à savoir comment ils chantent par là, principalement M. Leconte de Lisle, puisqu'il a l'honneur d'être le coq d'un établissement où M. Coppée fait figure d'oiseau bleu. L'amusement est facile à donner.

Comme il en est à Dufaure, à Dupuis et à Renan pour le christianisme et la philosophie religieuse. M. Leconte de Lisle en matière de versification en est aux premiers romantiques. C'est un novateur attardé; semblable à la plupart des aigles contemporains, il porte des ailes de pigeon. Son innovation personnelle consiste à employer, dans la grandiose et le lugubre, certains effets que Musset réservait pour *Mardoche* et la *Ballade à la lune*. Il a des enjambements, des bris de césure, des jonctions et des disjonctions qui feraient hurler Viennet dans le tombeau.

Il commet d'ailleurs ces excès avec conscience et gravité, sans vouloir aucunement rire. Il a la marche recto-rale; c'est en recteur, par principe qu'il choppe et qu'il jette des pierres dans les vitres. Manifestement né pour versifier, il lui serait aussi aisé de couper exactement ses alexandrins par le milieu qu'il serait impossible à M. Belmontet de ne pas trouver des rimes trop riches. Mais, par ces titubations, il veut probablement éviter la monotonie. Son dessein, qui est bon, serait de remplacer la mesure par le rythme, et il ignore que le rythme est aussi une mesure, la mesure esquisse de la pensée et du son. Le rythme est vraiment le style c'est-à-dire l'ensemble de toutes les convenances, la propriété et la musique de l'expression formant un vêtement souple, juste et adéquat à la qualité et au mouvement de la pensée.

Rien ne trouble sa fin, c'est le soir d'un beau jour.

Voilà un vers parfait, d'un rythme sublime. Cela est vaste et plein comme un bel horizon et comme une belle vie d'honnête homme. Le poète dit tout ce qu'il veut dire : une lumière céleste, la lumière poétique rayonne de sa double pensée :

Et tous devant l'autel, avec ordre introduits,
De leurs champs dans leurs mains portant les nou-
veaux fruits,
Au Dieu de l'univers consacraient ces prémices,
Les prêtres ne pouvaient suffire aux sacrifices.

Qui ne sent la force et l'ampleur de ce rythme racinien, si fidèle aux sages lois de la prosodie héroïque ? Mais il n'y a pas moins de rythme

dans l'enjouement de la Fontaine :

L'âne vint à son tour, et dit : J'ai souvenir
Qu'en un pré de moines passant.
La faim, l'occasion, l'herbe tendre et, je pense,
Quelque diable aussi me poussant,
Je tondis de ce pré la largeur de ma langue.

Mais le rythme est le don du poète, inaccessible à l'effort du rimeur.

Ce n'est pas que M. Leconte de Lisle soit à nos yeux tout simplement ce qu'on appelle un rimeur. Sa langue n'est point ce veule et plat bavardage du maniaque qui tricote des rimes, sans autre but apparent que de mêler ensemble des substantifs et des adjectifs également décolorés. Ses mots ne manquent point d'arrêt, ni surtout de couleur; et sa couleur, quoique fausse, a un premier aspect très vif, parfois éblouissant. Seulement, il ne travaille pas sur ses propres inventions. La couleur est à lui, non pas le dessin. Il imagine cette couleur étrange pour des étrangetés que d'autres ont imaginées; en un mot, il colorie des gravures.

Son habileté en ce genre le tire du commun; il n'ennuie pas immédiatement (nous parlons pour nous), quoique toujours le même. Sans pouvoir dire en quoi son *Kain*, poème hébraïque, et même "kaldaïque", diffère des poèmes barbares, tartares, grecs, hindous, qu'il a publiés déjà, nous l'avons lu d'un bout à l'autre, malgré la privation la plus absolue de tout mouvement de sympathie quelconque, et plutôt révolté au fond de l'esprit comme au fond de l'âme. Mais enfin la machine est curieuse, elle joue bien et elle produit son effet.

Cet effet invariable est une sensation de rêve lourd et déçu. On voit et on entend des choses dont on ne se rend pas compte; d'immenses ombres farouches, qui s'allongent, dans de fausses ténèbres et dans une fausse lumière, escortées d'immenses bruits confus. La vue et l'ouïe sont frappées jusqu'à se ressouvenir, et ce rêve vague rappelle des rêves plus évanouissables. L'intelligence ne perçoit rien de net, le cœur n'entend rien qui le touche; la curiosité seule est saisie, mais elle l'est fortement. Puis tout s'enfonce dans le brouillard et tout y reste enveloppé. On ne se rappelle pas une figure, on n'a pas retenu un seul vers. Cependant, que de figures gigantesques et que de vers bien faits, sonores, souples, flamboyants, nielles comme le meilleur acier de Damas et capables de trancher des rochers! Seulement ils n'entrent pas dans le cœur. Millevoys a mieux réussi avec son pauvre fer-blanc.

La musée du Louvre possède une célèbre mêlée de Salvator Rosa. Dans un site sauvage, au milieu des ruines quelques centaines de furieux se portent de terribles coups. La rage est sans pareille; on se perce, on se renverse, on s'étrangle, on s'écrase... et personne n'a une égratignure ni une goutte de sang. Voilà justement l'effet des poèmes de M. Leconte: un simulacre enragé d'effort et de douleur, point de blessures; ni sang ni

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

27 Mai 1887—No 19

LE COMBAT DES TREIZE

[SUITE]

La dernière porte tomba et Grajano, à la tête des siens, l'épée haute, parut dans la chambre. A genoux, j'entourai de mes bras les jambes de mon pauvre père défaillant, qui, la tête fendue, les cheveux et la figure ensanglantés, essayait encore de soutenir une lutte impossible.

Un des hommes d'armes qui accompagnaient le chef, se jeta entre lui et mon père. Il dit quelques mots à Grajano qui, tout en murmurant, remit l'épée au fourreau, et éloigna les soldats. Le calme se rétablit comme par enchantement.

Mon père, à bout de forces, s'était laissé tomber sur un lit. Je vis comme dans un rêve l'homme d'armes penché vers lui, faire certains gestes avec les mains, et prononcer différentes paroles à l'oreille du malheureux blessé. Celui-ci soupirait, frémissait, et, de la tête, semblait pro-

tester contre un ordre qui lui était odieux.

L'homme d'armes jeta les yeux sur moi : la visière du casque était abaissée et je ne pus voir les traits de son visage; mais à travers la fente, son regard fascinant, impérieux, dur et froid, me donna un frisson mortel.

Le lendemain mon père était à l'agonie, on avait cessé de piller, éteint les incendies, et un calme relatif, le calme du tombeau, succédait aux horribles rumeurs de l'invasion. Mon père me fit appeler et, pendant un de ces intervalles de lucidité qui sont comme des intermèdes dans le délire, il me dit :

— Ma fille, ne mets jamais en doute mon honneur; tu es la fiancée d'Hector, mais votre mariage ne s'achèvera qu dans le ciel. Oublie-le donc ici-bas : demain, tu seras la femme du capitaine Grajano...

Et comme cette pensée m'horrifiait et que je protestai avec toute la force de mon affection pour vous, avec toute la puissance du serment juré, il reprit :

— Ginevra, tu sais qu'aucune considération humaine ne me rendrait parjure, mais il le faut, il y a de ta vie, il y a de mon salut éternel. Je subis donc mon sort.

Pieramosca soupira sans dire un mot, pendant que Ginevra continuait :

— Vous savez que le hasard nous

mit en présence l'un de l'autre, à Rome. En vous voyant, un cri m'échappa. Je reçus vos visites amicales, mais je n'ai pu, ni voulu, desserrer les lèvres. Qu'eussé-je dit ? Pouvais-je me justifier sans accuser mon père ?

J'ai très-peu connu celui que je dois appeler mon mari. Après avoir reçu la bénédiction nuptiale, qui nous fut donnée dans des circonstances si étranges et si dramatiques, près du cadavre à peine refroidi de mon père je dus suivre passivement Grajano, qui vous le savez, fut blessé peu de temps après, à l'attaque d'une bicoque. Je n'ai, d'ailleurs, rien à lui reprocher, quand à sa conduite vis-à-vis de moi; dans sa complète indifférence, il m'a toujours laissée une liberté absolue d'allures, et je fus matériellement bien traitée. Il paraissait me considérer comme une étrangère qui a droit aux égards des visiteurs.

Profitant de cette liberté, qu'il voulait bien me laisser, j'allais souvent seule, ou avec une unique servante, à la tombée de la nuit, prier dans les églises, et puis errer dans les quartiers discrets de Rome. Il me plaisait de m'égarer ainsi au milieu des ruines, en suivant le cours de mes tristes pensées.

Un soir, je descendais les degrés de l'Ara Cœli, plus que jamais absorbée par ma sombre rêverie, indifférente aux bruits de la foule, qui, comme moi, venait d'assister à la cé-

rémonie du salut; l'idée me vint de traverser tout le Forum, et de m'asseoir sur un des fragments de colonne qui jonchaient le sol du Colisée.

Dans le silence imposant de ces grandes ruines, du sommet desquelles descendaient les rayons de la lune, j'interrogeais les secrets de la destinée qui m'était faite, et je savourais, pour ainsi dire, les amertumes du passé.

J'étais là depuis quelque temps, abîmée dans mes réflexions, lorsque j'en fus tirée par le bruit de pas discrets, furtifs, et celui de deux voix humaines.

Instinctivement, je me réfugiai à l'ombre d'un pilastre, ne voulant pas dans ce lieu isolé, attirer l'attention des survivants, qui pouvaient être des malfruits. Je ne pouvais m'enfuir sans faire crier le sable sous mes pieds, et je demeurai là muette, tremblante, retenant mon souffle, car les hommes venaient précisément de s'asseoir sur le fût de colonne brisée que je quittais. N'étant qu'à quelques pas d'eux, j'entendis toutes leurs paroles, et j'écoutai d'autant mieux, comme vous allez le comprendre, que cette conversation avait un puissant intérêt pour moi.

Les deux hommes étaient drapés dans de grands manteaux, et portaient des chapeaux dont le bord était rabattu sur le front. Le plus grands des deux avait le visage tourné de mon côté : un rayon de lune

l'ayant éclairé en face, pendant une seconde, une seconde à peine, ce fut suffisant pour me faire reconnaître le sombre regard de l'homme d'armes de Capoue.

Quant à l'autre sa voix le trahit; je l'avais déjà vu chez Grajano; on le disait habile médecin, et il s'appelait Jacopo de Monibueno.

Messire, dit le premier, avec une de ces intonations froides et railleuses qui vous figent le sang dans les veines, messire Jacopo, je vous ai fait venir ici parce que vous êtes un scélérat et un poltron... Pas de geste pour protester, je vous prie. Scélérat, j'ai besoin de vous; poltron, je vous tiens; donc, tout est pour le mieux. Vous aimez l'argent, paraît-il, car un de vos oncles ne se hâtait pas de mourir, comme vous héritiez de lui cela vous impatientait; vous aimez l'argent, mais vous êtes aussi un très savant homme, car vous avez, à l'intention du pauvre vieil oncle, composé fort habilement un de ces poisons qui tuent avec lenteur sans laisser aucune trace... Allons, mon maître! ne vous troublez pas! Encore une fois, vous me plaisez tel que vous êtes. Ayez-vous remarqué que depuis votre premier crime, tout vous a réussi? Vous n'étiez guère qu'un charlatan de village et vous voilà devenu une des célébrités de Rome; cela vous prouve que je sais protéger les miens...

— Mais monseigneur, si votre Ex-

cellence..... balbutiait le malheureux.

— Qui vous a dit, messire, que j'eusse droit à aucun titre? interrompit l'autre. Eh bien! oui, vous avez raison, j'en suis un puissant seigneur, puissant comme Satan lui-même. Quand un homme a commis un crime, il tombe entre mes mains et devient un de mes agents; voilà pourquoi je vous ai dit que vous m'apparteniez; mais continuons je vous prie. Vous connaissez un certain gentilhomme qui s'appelle don Claudio Grajano, d'Asti, vous fréquentez sa maison?

— Oui monseigneur.

— Vous savez qu'il est nouvellement marié avec Ginevra de Monteleone, fille du gouverneur de Capoue mais ce que vous ne savez pas, ce que Ginevra elle-même ignore, c'est...

— Ici il baissa tellement la voix que je pus seulement saisir au vol quelques mots décolorés comme ceux-ci : confiscation... royaume de Naples... biens immenses... testament... retour au trésor... mariage imposé... il me les faut.

— Monseigneur exige de moi?... demanda Jacopo tout tremblant.

— Une petite commission que vous saurez tirer de vos fournisseurs d'alchimistes, vous qui soignez si bien vos oncles.

(A suivre.)

larmes. Choc de nuées sans pluie et sans tonnerres.

Il décrit à outrance. Nous avons rappelé l'autre Delille, son quasi-homonyme et qui semblerait son contraire. En vérité de l'un à l'autre il n'y a pas si loin qu'il semble, et ces extrêmes se touchent. Tous deux font leur principale affaire de décrire, parce que le don d'imaginer, le don de sentir et peut-être le don de penser leur manquent. Ils n'ont que l'œil extérieur, que l'écorce de la poésie; la sève et la source leur sont inconnues. L'ancien Delille, qui se contentait d'être philosophe, et qui se piquait d'être correct, serait aujourd'hui libre-penseur, irrégulier et peut-être pédant. Il écrirait Kain par un K, et ferait facilement du kaimite et du khaldaique. Le jeune Delille, "il y a quinze lustres", eût décrit les jardins, l'imagination, la lecture, le café, les échecs, et n'eût su peindre Iris et les rochers qu'en bleu tendre. C'est le même homme ignorant de l'homme, s'exerçant au même jeu puéril avec la même dextérité. Seulement l'un est né sous Voltaire, et l'autre sous Victor Hugo.

(A suivre.)

SOMMAIRE

Voyage au Canada
Causeries littéraires
FEUILLETON.—Le combat des treize.
Leur nationalisme
Mauvaise cible
Petite Gazette
Exposition universelle de Barcelone, en Espagne
Chambre des Communes
Nécrologie
Dépêches générales
La crise en France
Échos de nouvelles

ANNONCES NOUVELLES

La Cie de ponts en fer de Montréal—A. Rousseau
Nouveautés—Behan Brothers
Soumissions émancipées
Grande loterie en faveur du Curé de Ste-Ubalde—J. E. Rouleau, Ptre
Grande loterie nationale—S. E. Lefebvre
Buggies de toutes sortes—P. T. Legaré
Société de Construction Permanente de Québec—J. G. Gourdeau
Ligne Allan—Voy 4ème page
Tapis—Jos. Hamel & Cie
Crédit Foncier—C. B. Lanctot
La Caisse d'Économie de Notre-Dame de Québec—L. C. Marcoux
La Cie d'assurance canadienne sur la vie—F. N. Belcourt
Cinéma d'Églises—Flechon, Lefebvre et Cie.

CANADA

QUEBEC, 27 MAI 1887

LEUR NATIONALISME

La Patrie publie un article impayable au sujet de la nomination du lieutenant-gouverneur de Québec.

L'organe libéral, encore tout paroisé des couleurs nationales, se prononce en faveur d'un anglais pour cette haute position.

Le Herald de Montréal, dit-il, annonçait hier la démission de Son Excellence le lieutenant-gouverneur Masson, lançait en même temps l'idée qu'il serait à désirer que son successeur fût un anglais et un protestant.

Il cite à l'appui de cette idée toute une série de noms anglais parfaitement qualifiés pour cette place éminente.

Entre autres noms mis à l'avant par le Herald, nous indiquons: Sir W. Meredith, ex-juge en-chef, l'hon. John Hamilton, l'hon. Geo. Irvine, Alonzo Wright, sir Donald A. Smith, juge Stuart, etc.

Nous ne voyons pas pourquoi nous ne nous entendrions pas avec nos compatriotes anglais pour favoriser cette idée. Par une complaisance mutuelle et comme preuve de bonne entente, nous avons vu les provinces protestantes recevoir avec plaisir et traiter le plus cordialement du monde des gouverneurs catholiques et nous croyons que ce serait d'un bon effet dans la Confédération si la province de Québec française et catholique, au cas de la démission de M. Masson, demandait et obtenait un lieutenant-gouverneur anglais.

Nous sommes sûrs que dans cette démonstration nous aurions l'appui des anglais.

Le dernier trait est délicieux!! La Patrie croit pouvoir compter sur l'appui des anglais pour obtenir un lieutenant-gouverneur anglais!!!!

L'espoir manifesté par la Patrie nous paraît d'une certitude tout à fait prudhommesque.

Une chose nous amuse dans tout cela. C'est de voir les organes de la revanche nationale désigner pour le premier poste de notre province des hommes dont plusieurs ont ouvertement applaudi à l'exécution de Riel!

Eh quoi! n'est-ce plus là une

tache ineffaçable? quelque chose comme le signe de Cain imprimé au front de tous les Canadiens qui n'ont pas proclamé Riel héros et martyr?

Comédiens! comédiens! Vous avez joué avec les sentiments les plus sacrés. Mais votre masque tombe, et l'on voit aujourd'hui grimacer vos figures.

MAUVAISE CIBLE

L'échec subi par M. Mercier dans son projet de faire voter de nouveaux subsides à des voies ferrées, en dépit de sa parole solennellement donnée, a fourni à l'Electeur l'occasion de se ruer sur le Conseil Législatif.

Ce qui met en fureur l'organe rouge, c'est le projet enregisté par la majorité des Conseillers. Voici en quels termes il fulmine:

Le public a pu constater que le Conseil Législatif, pendant toute la session, n'a pas fait l'obstruction que quelques fanatiques auraient voulu lui dicter. Même lorsque vint le moment de voter les subsides et l'emprunt, l'attente des intriguants fut démentie: le Conseil vota tout, en admettant franchement que les questions financières étaient plutôt du ressort de la chambre populaire, directement responsable au peuple. L'hon. M. Champagne et plusieurs de ses collègues insistèrent fortement sur ce point et firent de longues dissertations sur la distinction des deux pouvoirs législatifs.

Cependant, le lendemain, à la dernière heure, treize conseillers, la majorité absolue, logèrent entre les mains du greffier un projet catégorique et précis contre l'emprunt qu'ils avaient voté la veille. C'était-il donc passé dans la nuit précédente la prorogation? La vérité ne manquera pas de se faire jour avant longtemps sur les ténébreuses intrigues qui ont amené cette volte-face.

Comme on le voit l'Electeur reproche au Conseil Législatif de s'être contredit. Pourtant il n'en est rien.

Lorsque l'emprunt fut adopté en troisième lecture au Conseil, les membres de la majorité exprimèrent hautement leur opinion, et condamnèrent cette législation. Seulement ils déclarèrent ne pas trouver opportun, dans les circonstances, de rejeter l'emprunt sanctionné par la chambre populaire. Mais ils se réservaient le droit de formuler nettement leurs objections à ce projet. Et le lendemain, ils rédigeaient et signaient le projet que nous avons publié.

Qui pourrait attaquer cette conduite? La chambre haute ne veut pas entraver l'administration en rejetant un projet ministériel qu'elle désapprouve. Mais elle veut au moins en dégager sa responsabilité publiquement et solennellement. C'est ce qui a été fait.

L'Electeur n'est pas plus heureux quand il affirme que le Conseil, par sa protestation, a fait mourir dans son germen les fameuses résolutions. Il s'écrit:

Naturellement, en présence de la déclaration de guerre aussi subrepticement imprimée derrière lui par le Conseil Législatif, le gouvernement n'a pas cru devoir exposer à un échec un projet qui n'était autre que le complément d'une mesure que le conseil venait de dénoncer après l'avoir couverte de son vote unanime.

Nous ne craignons pas de dire: c'est faux. C'est manifestement faux, car l'organe rouge admet lui-même que le Conseil a produit sa protestation à la dernière heure seulement. Or il tombe sous le sens de chacun qu'il était impossible au cabinet, en ce moment, le jour même de la prorogation, de soumettre aux Chambres une législation importante qui ne pouvait passer par toutes ses phases en moins de deux ou trois jours.

Qu'on y réfléchisse un instant. La majorité du Conseil Législatif a laissé adopter le bill de l'emprunt en troisième lecture, le mardi. Et ce n'est que mercredi matin, jour de la prorogation que l'honorable M. Ross a déposé sur le bureau du Conseil le projet qui fait s'écriter l'Electeur. A ce moment, il était trop tard pour l'introduction des résolutions de M. Mercier relatives aux subventions.

Donc l'obstacle aux subventions n'est pas venu du Conseil, comme question de fait. Il est venu d'ailleurs. Et l'Electeur trompe son public, une fois de plus, en essayant de faire porter, à la Chambre Haute la responsabilité de l'échec subi par M. Mercier.

En résumé l'action du Conseil a été, à la fois, sage et énergique. Sage, en ce qu'elle évitait un conflit entre les deux Chambres, auquel on ne doit se déterminer que dans les

conjonctures extrêmes. Énergique, en ce qu'elle dénonçait à l'opinion dans une sorte de manifeste constitutionnel, une législation escamotée sous de faux prétextes, dont le Conseil laissait toute la responsabilité à ses auteurs.

L'Electeur aura beau divaguer, il ne réussira pas à dénaturer l'attitude de la Chambre Haute.

PETITE GAZETTE

De l'Etendard:

Le Courrier du Canada après avoir pris au Canadien ses titres à sensation, en est arrivé à lui voler son système même de polémique. A peine la session est-elle terminée qu'il découvre une nouvelle trahison de M. Mercier. "M. Mercier, avait en poche, dit le confrère, quatre ou cinq jours avant la clôture de la session, des résolutions accordant des subventions considérables à des compagnies de chemins de fer!"

Voyez-vous ça! M. Mercier osant imiter les gouvernements conservateurs! C'est horrible!!!

Est-ce mauvaise foi ou défaut d'intelligence?

L'Etendard est-il trop enfoncé dans l'esprit de parti pour comprendre que M. Mercier, après avoir dénoncé la politique de subventions aux voies ferrées, après avoir juré que l'emprunt était tout entier nécessaire pour payer la dette flottante, ne pouvait décemment, une fois l'emprunt voté, donner de l'argent aux chemins de fer.

Pauvre Etendard! en est-il rendu à approuver une violation de parole, pourvu que ce soit M. Mercier qui en soit coupable?

M. Van Horne, vice président de la compagnie du Pacifique, est parti pour la Colombie.

M. C. Beausoleil, M. P., est allé à Toronto, à la demande de M. Mercier, pour voir M. Mowat au sujet de la conférence inter-provinciale, qui aura probablement lieu à Québec, en juillet prochain.

L'exposition universelle de Barcelone en Espagne

L'Espagne s'occupe en ce moment d'avoir son exposition universelle en 1887-88.

L'idée est, certes, en harmonie avec les progrès réalisés jusqu'ici dans l'économie politique, qui résume à elle seule tout ce qui peut s'accomplir dans le domaine si vaste et incessamment agrandi des sciences, de l'agriculture, des arts, de l'industrie et du commerce.

L'Espagne a certainement raison d'agiter un pareil mouvement, vu la multiplicité et le caractère spécial d'une foule de ses produits agricoles et industriels. Elle est en bon droit de se donner l'opportunité de connaître plus à fond les pays les plus anciens et les pays d'organisation comparative récente qui, comme le Canada, ne demandent pas mieux que d'agrandir le cercle de leurs relations commerciales, et c'est aussi de bonne politique de se part de chercher à s'en faire mieux connaître.

La conception de l'idée s'est opérée pour ainsi dire instantanément et sans bruit; mais cependant, comme beaucoup d'entreprises environnées de circonstances analogues, celle-ci promet d'avoir un éclat vigoureux comme un puissant développement, et plus que cela, l'exposition universelle de Barcelone est devenue une affaire tout à fait officielle.

L'importance du mouvement a tellement bien été comprise, que, tout en laissant généralement aux promoteurs le mérite de l'idée première, le gouvernement espagnol s'est inscrit pour plusieurs millions de "pesetas" (le franc ou la pièce de vingt cents au Canada) en faveur de l'entreprise.

Tous les pays du monde se trouvent donc, une fois de plus, en présence d'un de ces vastes champs-clos où se font des luttes sérieuses, aussi pacifiques qu'utiles et même nécessaires, entre les produits de l'art, de la science, de l'industrie, du commerce et de l'agriculture. On y verra groupées des séries de merveilles apportées qui de l'Orient, qui de l'Occident, s'étalent méthodiquement le long d'immenses galeries, sous de spacieux et élégants pavillons, invitant à l'étude, à l'analyse, les savants et connaisseurs des quatre coins du globe, et provoquant l'admiration des masses.

Dans quatre mois d'ici, les portes de ce champ-clos seront ouvertes; avec l'imposante magnificence et le brillant éclat des solennités publiques chez les nations de race latine, l'ouverture officielle de l'exposition de Barcelone aura lieu le 15e jour de septembre prochain.

Le 15 septembre est donc le jour de l'ouverture officielle de l'exposition, comme nous venons de le dire. Les effets des expositions devront être rendus et installés sur place pas plus tard que le 31 août prochain.

D'après les nouvelles de diverses sources venues de Barcelone, on ne connaît pas pour ainsi dire de gouvernement, depuis celui de la Belgique jusqu'à celui du Japon, qui n'ait pas nommé de commission représentative, et bien rares sont les corporations et les particuliers de quelque importance, intéressés dans ces sortes de concours, qui n'ont pas déjà

manifesté par des actes réels leur intention d'y prendre part. Et même la plupart de quelques corporations et particuliers qui n'ont pas encore fait ou n'ont pas fait toutes les démarches nécessaires pour figurer à l'exposition, s'exécuteront; car, tant pour les pays qui se feront représenter par des commissions, que pour les exposants qui ne seront pas représentés par des commissions de leurs pays respectifs, le temps qui reste (trois ou quatre mois) est suffisant pour les préparatifs d'envoi, d'expédition et d'installation des effets.

Il n'est pas hors de propos de dire ici que les personnes qui iront à l'exposition universelle de Barcelone, auront lieu de s'en féliciter hautement; car Barcelone, l'une des villes les plus avancées du monde sous tous les rapports, est en même temps une ville où ne peut plus jolir. Son site est enchanteur et son climat est magnifique, surtout durant la partie de l'année que l'on s'y trouvera.

L'exposition durera depuis la mi-septembre 1887 jusqu'à la moitié du printemps de 1888.

Nous venons de donner quelques-uns des principaux renseignements concernant l'exposition proprement dite. Voyons maintenant jusqu'à quel point cette exposition doit particulièrement intéresser le Canada.

Dans ces vastes concours périodiques qui se font à grands frais de par le monde, le Canada, tout jeune pays qu'il puisse être, doit-il négliger de figurer? Nous répondrons: Non!

Non! Pas plus qu'il a négligé de figurer à l'exposition universelle de Paris, à l'exposition internationale de Philadelphie, et à la récente exposition industrielle et maritime de Londres.

Cependant, nous mentionnerons ici que, bien avant que l'on ait eu au Canada les premières nouvelles de l'exposition universelle de Barcelone, le temps était à l'orage politique dans le pays; l'atmosphère était fortement chargée; on se préparait de tous côtés à deux grandes luttes électorales. Dans un pays comme le Canada, et parfois même plus qu'aux États-Unis, la politique absorbe tous les intérêts, toutes les attentions. A certaines périodes surtout, comme, par exemple, avant, pendant et après les élections, et aussi durant les sessions des parlements, l'agitation politique acquiert plus d'intensité que jamais; chez les gouvernants comme chez les gouvernés, les intérêts de parti prennent toutes autres considérations. Il est alors matériellement impossible de ramener l'attention publique, officielle et populaire, sur des questions étrangères à ces intérêts ou ne s'y rapportant pas directement.

Mais il est à espérer que les autorités, et avec elles les particuliers qui ont tout oublié pour les raisons mentionnées plus haut, et qui, par conséquent se trouvent dans la même position que ces autorités, le tout Canada pour ainsi dire, une fois disparus les soucis de la stratégie politique, des travaux législatifs en général, et en particulier de l'immense liasse bien connue ici des bills privés avec leur cortège ordinaire d'intrigues sans fin, en un mot d'une situation essentiellement absorbante, n'hésiteront pas, malgré les retards, en très grande mesure inévitables, que tous ont apportés à s'occuper d'un événement aussi important qu'une exposition universelle, n'hésiteront pas, disons-nous, à se mettre à l'œuvre, en travaillant de leur mieux à rattraper le temps perdu.

En résumé,—et nous insistons sur la chose,—il est à souhaiter que le Canada une fois que les soucis de l'absorbante situation politique du moment auront disparu, se mette activement à la besogne, en cherchant sincèrement et par tous les moyens possibles à rattraper le temps qu'il a perdu.

Les succès remarquables que le Canada a déjà remportés dans les grandes expositions que nous avons mentionnées plus haut, et aussi dans plusieurs autres, sont de nature à stimuler son zèle, à galvaniser chez tous ses habitants un noble esprit d'émulation.

Tout, d'ailleurs, est prêt pour lui dans ces importants tournois pacifiques de l'intelligence, dans le domaine de la vie pratique, comme dans l'empire de l'idéal. Il doit être de toutes les fêtes, de toutes les invitations. L'Espagne ne le considérant que les seuls intérêts commerciaux, ne peut assurément lui être indifférente; au cours et à la suite d'une grande exposition comme celle qui se prépare, il pourra affermir des relations avantageuses.

L'Espagne se rapproche du Canada par ses magnifiques provinces d'outre-mer où déjà, chaque année, soit dit en passant, bon nombre de canadiens vont oublier quelques mois d'une rude température chez eux. On est bien heureux au Canada de trouver à sa portée les fruits les plus savoureux, les vins les plus exquis et mille autres articles de production espagnole.

Il est incontestable que les produits de l'Espagne et de ses provinces transmarines, nous pourrions les avoir en plus grande abondance et probablement à meilleur compte, si nous les connaissions mieux et si nos marchés y étaient mieux connus.

Il va sans dire que, pour arriver à un échange profitable de produits agricoles et industriels, il faut aussi que le Canada fasse connaître à l'Espagne ce qu'il peut lui fournir qu'elle ne produit pas ou qu'elle ne produit que difficilement, et une exposition, chacun le sait, est une agence de premier ordre pour atteindre un but aussi désirable.

Le Canada non seulement n'est pas connu aussi bien qu'il le pourrait l'être, mais même l'on n'a pas idée combien, aujourd'hui encore, il est tout à fait ignoré d'une foule de gens.

Dans cette situation, notre ligne de conduite est toute tracée. Prenons tous les moyens légitimes de nous faire con-

naître, nous et nos ressources agricoles et industrielles. Encore une fois, acceptons l'invitation qui nous est aussi cordialement faite de prendre part à l'exposition universelle de Barcelone.

En attendant la nomination, par le gouvernement fédéral, d'une commission comme celles que l'on a déjà nommées dans la plupart des autres pays, on verra bien, pour tous renseignements concernant l'exposition universelle de Barcelone, s'adresser à M. N. Le Vasseur, au consul général d'Espagne, à Québec, ou au No 4, rue St André, Québec.

Chambre des Communes

OTTAWA, 26 mai.

La séance commence à 3 heures.

Après les affaires de routine.

M. SMALL propose que la chambre s'ajourne de 4.30 à 8 p. m. afin de permettre aux députés d'être présents à la réception du gouverneur général.

L'hon. M. BLAKE s'y oppose en prétendant qu'avis de cette motion n'avait pas été donné.

L'ORATEUR déclare que si quelque membre s'y oppose il ne peut soumettre la proposition.

M. WATSON propose que la chambre se forme en comité pour prendre en considération la résolution pour envoyer une adresse au gouverneur général, le priant de désavouer le projet de loi accordant des chartes aux voies ferrées reliant le Manitoba aux lignes américaines. Il a été malheureux car alors presque tous les députés avaient quitté la chambre. L'ajournement fut proposé de nouveau.

L'hon. M. BLAKE ne fit pas d'objection alors.

SIR CHARLES TUPPER prit part au débat et fut suivi de Sir Cartwright qui répéta sur le développement du Nord-Ouest les mêmes remarques faites lors de l'exposé financier. Il dit que si le gouvernement persiste dans sa politique il sera cause de troubles sérieux et même d'une rébellion.

M. DALY (Manitoba) est opposé au désaveu et répond d'une manière vigoureuse et victorieuse à M. Watson et Sir Cartwright.

M. DAWSON (Algoma) proteste contre le fait que le commerce de l'Ouest serait partagé avec les États-Unis.

L'hon. M. BLAKE prend la parole à 11 p. m. et parlait encore à minuit et demi. Une heure durant, il se fit des prédictions faites à propos du Manitoba et des noms baroques donnés à certaines gares du C. P. R. Puis il se mit à traiter la question d'un désaveu.

Sir John répondit à l'hon. M. Blake et déclara que le gouvernement était parfaitement décidé sur cette question.

M. DAVIES répète les arguments de l'hon. M. Blake et Sir Cartwright.

Sir DONALD SMITH parle des progrès du Manitoba et donne des explications personnelles.

M. LANDRY fait un excellent discours dans lequel il appuie le gouvernement.

M. ROYAL dit qu'il est faux que le peuple du Manitoba soit unanime à réprover le désaveu.

M. ARMSTRONG parle contre le gouvernement et M. Watson clot le débat à 3 heures ce matin.

Le vote est pris, et donne au gouvernement une majorité de 48 voix.

Tragédie à St-Nicolas

DEUX CADAVRES

Nous avons donné déjà quelques détails au sujet de cette mortelle d'un citoyen de St-Nicolas arrivée, comme l'on sait, sous des circonstances qui pouvaient faire croire à un homicide ou à un suicide. Le défunt, François Lagacé, avait en pension chez lui un jeune médecin, le Dr Gingras, qui y tenait en même temps son bureau. Il appert que le défunt est mort empoisonné par la strychnine. Ce fait est corroboré par la disparition d'un drachme de ce violent poison dans une des bouteilles appartenant au Dr Gingras.

Maintenant il restait à savoir s'il y avait eu homicide ou suicide. Le coroner s'est rendu sur les lieux et il a ouvert une enquête sur le cadavre de Lagacé.

Au nombre des témoins qui devaient être entendus à l'enquête se trouvait un nommé Elzéar Morin, âgé d'environ 35 ans et qui a été autrefois commis des vivres à bord du vapeur Montréal et steamers du Golfe.

C'était un homme d'un beau physique et fort soigné de sa personne, qui avait épousé une fille plus âgée que lui mais très à l'aise.

Vers le soir, au moment où l'on allait terminer les procédures, quelqu'un est accouru chez le Docteur Morin, réquerant ses services pour le susdit Elzéar Morin que l'on venait de trouver au fond d'un puits.

Il est difficile de se figurer l'impression que fit cette terrible nouvelle arrivant au milieu d'une enquête comme celle-ci. Chacun se dit en s'élançant dans la direction de la demeure de Morin, que celui-ci était sans doute coupable et qu'il avait préféré se suicider qu'être arrêté par la justice et courir les chances d'un procès.

Lorsque Morin, qui venait d'être découvert par sa femme au moment où elle allait suspendre pour la nuit une chaudière de crème dans le puits, fut retiré de celui-ci, ce n'était qu'un cadavre.

Une heure auparavant quelqu'un lui avait parlé et avait remarqué qu'il semblait préoccupé.

Les puits dans lequel Morin s'est jeté à environ douze pieds de profondeur et renferme 4 1/2 pieds d'eau. Il est entouré de maçonnerie et couvert d'une margelle au milieu de laquelle est une petite ouverture pour introduire un seau.

Il est donc impossible qu'il y ait eu accident. Le corps était courbé lorsqu'on l'a trouvé.

Le coroner Belleau a continué son enquête hier et a en outre tenu une

autre enquête sur le cadavre de Elzéar Morin.

Il est arrivé à Québec hier soir avec le grand comestible Gale à qui il a confié la femme Lagacé.

Les Drs Vallée et Lavoie sont revenus hier matin avec les viscères extraits du corps de Lagacé et dont ils vont soumettre le contenu à l'analyse chimique.

La femme Lagacé était généralement estimée dans sa paroisse, et lorsqu'elle est partie hier après-midi de St-Nicolas avec le coroner Belleau et le grand comestible Gale, elle a été l'objet de nombreuses marques de sympathie de la part des femmes de l'endroit.

A 6.30 heures hier soir, elle était écartonnée dans la prison du district, à Québec, sur un ordre émanant du coroner.

Dépêches générales

La catastrophe de l'Opéra

Paris, 26.—On a repris ce soir le travail des recherches des cadavres. Un état officiel porte à 50 le nombre des corps qui ont été retrouvés jusqu'à présent.

M. Réveillon, a dit à la chambre des députés aujourd'hui qu'on évaluait à 200 le nombre des personnes qui ont péri dans cet incendie.

La chambre des députés a voté 200,000 fr (\$40,000) pour les victimes de l'incendie de l'Opéra Comique.

L'Opéra Comique était assuré pour 1,000,000 francs.

La crise en France

Paris, 26.—M. De Freycinet a informé le président Grévy qu'il ne pouvait former un cabinet.

Les présidents des trois groupes républicains ont insisté auprès du président Grévy pour que le général Boulanger n'occupe plus le ministère de la guerre.

Les Franciscains

Breslau, 26.—Les Franciscains revenus en Prusse en vertu de la nouvelle loi ecclésiastique se préparent à occuper l'ancien monastère des Jésuites à Creusberg, près de Bonn.

Le Vatican et l'Italie

Vienne, 26.—Mgr Galimberti, nonce papal en cette ville, dit que la réconciliation entre le Vatican et le gouvernement italien n'est qu'une affaire de temps. Le roi Humbert, la reine, le premier ministre Depretis et plusieurs autres hommes d'état importants sont favorables à cette réconciliation.

Echos & Nouvelles

Personnel

MM. R. R. Dobell et Thomas Mahoney, de cette ville, ont pris passage sur le steamer Sarmatian, qui est parti d'ici hier matin pour Liverpool.

M. J. G. LeBoutillier, avocat de Gaspé, est en cette ville pour affaires professionnelles.

Accident causé par la foudre

Halifax, mai 26.—Une dépêche de Guysboro annonce un accident produit par la foudre dans des circonstances bien extraordinaires.

C'était pendant la tempête de mardi. La foudre, entrée par la fenêtre, foudroya un enfant de trois ans, couché entre son père et sa mère, tua un chien et démolit le poêle de la maison.

On considère comme bien extraordinaire que le père et la mère aient pu échapper.

Les bons effets de la Salsepareille d'Ayer, sur les personnes affaiblies, sont instantanés, la guérison suit de près.

Convention

La convention des anciens élèves des Jésuites a eu lieu hier dans les salles du collège Ste Marie, rue Bleury. Il y avait foule. Nombre d'anciens élèves de toutes les parties de la province sont accourus pour passer une journée encore à l'Alma mater.

Voici quel était le programme de la journée.

Ordre du jour.—Réunion au Collège, à 9 hrs; messe à 9.30 heures; récréation et jeux; Dîner à midi et chant de circonstance; Convention et élection des officiers à 2 heures; Récréation et jeux.

Succès étonnant

Il est du devoir de quiconque s'est servi du Sirop Allemand de Boschee, de faire connaître à ses amis ses étonnantes qualités pour guérir la consommation, les rhumes aigus, le croup, l'Asthme, la Pneumonie, et en réalité toutes les affections de la gorge et des poumons. Personne ne s'en sert sans éprouver un soulagement immédiat. Trois doses soulagent dans tous les cas, et nous considérons que c'est un devoir pour les pharmaciens de recommander aux pauvres consommateurs qui s'en vont mourant, d'essayer au moins une bouteille; 80 coudons d'une bouteille ont été vendues l'an dernier, et nous ne connaissons aucun cas d'insuccès. Une médecine comme le Sirop Allemand ne peut être trop généralement connue. Consultez votre pharmacien à ce propos. Bouteilles d'échantillon, 10 cents. Capacité ordinaire 75 cents. Vendu par tous les Pharmaciens aux États-Unis et au Canada.

Graciés

A l'occasion du Jubilé de Sa Majesté la reine Victoria, tous les militaires qui sont dans les prisons de l'empire Britannique, reçoivent leur grâce. C'est pourquoi un ancien soldat qui a laissé le service et qui avait encore un an de prison à faire, et deux soldats en activité condamnés à de courts termes d'emprisonnement, ont été élargis mardi, à Québec.

—Quoique Geo. Andrews, de Lowell eût la moitié du corps couvert d'ulcères salt-rheum il fut néanmoins guéri par la Salsepareille d'Ayer.

Nos hommes riches

Les journaux ont beaucoup parlé des grandes fortunes acquises comparativement en peu d'années dans les différentes industries. Plusieurs de ces articles ont été écrits par des correspondants de journaux importants, et copiés par d'autres de moindre valeur. Les correspondants sont rarement des hommes versés dans les affaires et le tableau qu'ils font de ces hommes et de leurs affaires est une affaire accidentelle : tel n'est pas le cas pour ceux que nous avons rencontrés. Nous constatons que lorsque des hommes ont fait de grandes fortunes par leur seul talent et leur seule industrie dans les affaires, ils ont su choisir avec sagacité et prévoyance telle genre d'affaires qui devait leur assurer le succès quand ils y joignaient le jugement. Aucun homme ne s'est montré devant le public comme modèle de réussite, tant sous le rapport de la richesse que sous celui de la grandeur des affaires (à l'exception des hommes de la bourse et de chemins de fer), avec plus d'avantage que le Dr G. G. Green de Woodbury, N. J.

Il est à la tête de plusieurs grandes industries, et il est comparativement encore un jeune homme. Quand le fait que la fleur d'Adèle, pour la dyspepsie et la maladie du foie et le Sirop Allemand de Boschee pour la toux et les troubles du poulmon, se vendent d'une manière prodigieuse dans toutes les parties du monde, cela prouve que ce n'est pas un accident de fortune. Ses médecines sont reconnues comme excellentes, et ses remèdes connus, de même que ses affaires se sont accrues graduellement et constamment durant les dix-huit dernières années, grâce non seulement à la capacité du Dr Green connu comme homme d'affaires ou comme homme chanceux, mais aussi à la valeur des deux préparations.—*Tiré du N. Y. Weekly Sun, du 22 déc. 1886.*

Onguent et Pilules Holloway

Guerison pour chaque Plaque.—Cet Onguent offre la voie la plus courte, la plus saine et la plus facile pour recouvrer une bonne santé dans toutes les maladies de peau, les affections scorbutiques et scrofuleuses, les ulcérations, éruptions et inflammations. Il n'entre rien de délébile dans la composition de l'Onguent Holloway ; au contraire, ses ingrédients possèdent les plus douces, les plus purifiantes et les plus fortifiantes qualités. La peau délicate des enfants n'est pas irritée par l'application de cet Onguent qui, par conséquent, convient aussi admirablement bien aux enfants, qu'aux personnes âgées, atteintes d'ulcérations. Dans toutes les affections constitutionnelles chroniques et complexes, il faudra prendre des Pilules Holloway tout en faisant usage de l'Onguent, afin de chasser du système toute matière impure.

AVIS AUX MÈRES

Le "syrop calmant de Mme Winslow" devrait toujours être employé pour la dentition des enfants. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, apaise toutes les douleurs, guérit la colique, et est le meilleur remède pour la diarrhée. *Vingt-cinq cents la bouteille.*
Québec, 4 mai 1887.—lan 581

TAPIS

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur d'informer leurs clients et le public en général que leur département de Tapis, dans l'établissement de la Côte de la Montagne, est maintenant au complet. Le choix des

Bruxelles, Tapisserie, et Velours Axminster

est des plus superbes ; et les prix, afin d'être à portée de toutes les bourses, varient depuis 35 cts. jusqu'à \$2 la verge.

AUSSE

une magnifique collection de PRELATS ECOSSAIS, ANGLAIS, AMÉRICAINS ET CANADIENS

de toute épaisseur et dans toutes les qualités. Rideaux de points, Points, Plumes et Brocates ; Paillonnages, Descendes de lits et Toiles à tapis ; Étoffe de crin, Tapis de table et de piano, Drap à billard ;

Foies, Châsses, Embrasses et Baguettes à escalier ; Matelats de laine et de crin, Mirrors, Édredons ; Couchettes de fer, et les célèbres matelats en spirales d'acier, etc., etc., etc.

Une visite est respectueusement sollicitée,

Jos Hamel & Cie,

COTE DE LA MONTAGNE

Québec, 5 mai 1887.—lan 584

Ornements domiciliaires

NOUS avons déjà eu occasion de parler à nos lecteurs de M. FRANÇOIS MARTEL, de l'ANCIENNE-LORETTE, qui s'occupe de l'entretien des jeunes arbres destinés à orner les devantures des maisons. Il offre de planter 1000 arbres de 6 à 8 pieds de hauteur et d'autres arbres d'ornement, et cela à des conditions faciles. M. MARTEL désire surtout attirer l'attention de ceux qui aimeraient à planter des arbres devant leurs résidences, qu'il peut fournir des ORMES MAGNIFIQUES à BON MARCHÉ.

Québec, 10 mai 1887.—lan 591

Arbres d'ornementation

M. JOSEPH BOIVIN, de Saint-Ambroise, est déjà connu de nos lecteurs comme un épinieriste jouissant d'une grande réputation. Nous aimons à le signaler au public encore une fois sur le soin particulier qu'il donne à l'entretien des unes arbres fruitiers et à ceux destinés à orner les devantures des maisons. Il a constamment en mains des rosiers, des pruniers, des pommiers, etc. M. Boivin invite les personnes qui désirent orner leurs demeures en plantant des arbres de choix à visiter la collection qu'il possède et qu'il vend à des prix extrêmement faibles.

L'Expérience du Révérend

PÈRE WILDS.

Le Rév. Père Z. P. Wilds, missionnaire très connu de la ville de New York, et frère de feu l'Éminent Juge Wilds, de la Suprême Cour du Massachusetts, écrit ce qui suit :

"78 E. 54th St., New York, 16 Mai, 1887."

Messrs. J. C. AYER & Co. : Je suis, à l'heure actuelle, en proie à un malheur qui tourmentait mes membres de démangeaisons intolérables ; la nuit surtout me souffraient d'être terriblement, entre les démangeaisons, un feu intense me consumait, m'était impossible de supporter la plus légère couverture. Je souffrais en même temps d'un violent catarrhe, et d'une toux catarrhale ; j'avais perdu l'appétit, et mon système était au plus bas. Connaissant la valeur de la SALSEPAREILLE d'AYER, soit par observation dans plusieurs cas de maladie, soit par l'usage que j'en avais fait moi-même quelques années auparavant, je commençai à m'en servir, pour me remettre, si j'étais possible, au terme à mes horribles souffrances. Mon appétit commença à revenir presque à la première dose. Après un temps très-court la fièvre et les démangeaisons se calmèrent, et tout signe d'irritation de la peau disparut. Mon catarrhe et ma toux disparurent aussi, et ma santé s'améliorait graduellement et devenait excellente. Je me sens maintenant complètement rétabli, de sorte que je dois à la SALSEPAREILLE, que je recommande en toute confiance comme la meilleure médecine pour purifier le sang, d'en avoir trois petites doses par jour, et avant que la deuxième dose fut finie, ma santé était complètement rétablie, de sorte que je suis à votre disposition, vous devriez le publier dans l'intérêt de nos semblables.

A vous, avec respect, Z. P. WILDS."

Le cas cité ci-dessus est un autre mille. Nous recevons journellement des attestations de cures merveilleuses, toutes prouvant la faiblesse de la SALSEPAREILLE d'AYER pour guérir toutes les maladies provenant de l'impureté et de la pauvreté du sang et d'une vitalité affaiblie.

La Salsepareille d'Ayer

purifie, enrichit, et fortifie le sang, stimule l'action de l'estomac et des intestins, et par conséquent met le système à même de résister avec succès aux attaques de toutes les Maladies Scrofuleuses, Éruptions de la Peau, Rhumatismes, Gouttes, Pâles, etc. Elle est vendue par toutes les Pharmacies ; prix \$1, six flacons pour \$6.

PRÉPARÉE PAR LE Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Sa vente dans toutes les Pharmacies ; prix \$1, six flacons pour \$6.

Québec, 30 avril 1887.—lan 577

LOTÉRIE

NATIONALE !

2689 LOTS

Valant \$50,000

SERONT TIRES LE

15 JUIN PROCHAIN

COUT DU BILLET

Première Série - - - - - \$1.00
Deuxième Série - - - - - 0.25

Demandez le catalogue des prix.

LE SECRÉTAIRE,

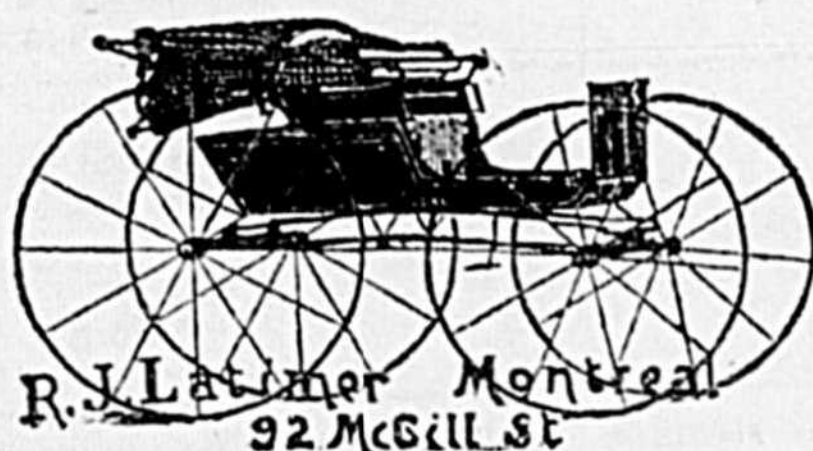
S. E. Lefebvre,

19, RUE ST-JACQUES MONTREAL

VICTOR MARIER,

Agent pour la vente des BILLETS, 83, Rue d'Aiguillon, QUEBEC.

Québec, 13 mai 1887.—lan 594



Buggies de toutes sortes

INSTRUMENTS D'AGRICULTURE DE TOUTES SORTES

VOITURES POUR LES FERMES

ET

Coffres de sûreté

De toutes les grandeurs

Chez P. T. LEGARÉ,

401, RUE ST-VALÉRIE, ST-SAUVEUR,

Québec, 16 mai 1887.—lan 598

A. Rousseau A. C. Mather

Ingenieurs et Propriétaires

LA COMPAGNIE DE PONTS EN FER

DE MONTREAL

Ponts en Fer et Acier

Pour chemins de Fer et Voies Publiques

Toits d'Édifices, Poutres en Fer, etc

BUREAUX ET ATELIERS

Rue Ontario - - - - - Hochelaga

Québec, 25 mai 1887.—lan 602

LOUIS JOBIN,

Statuaire

COIN DES RUES CLAIR FONTAINE

et BURTON,

QUARTIER MONTCALM, QUEBEC

Edition de 4 heures

LE VOTE DE CETTE NUIT

(Dépêche spéciale au *Courrier du Canada*.)

Ottawa 27 mai 1887.

Le gouvernement a été soutenu, la nuit dernière, par quarante-huit voix de majorité sur la question du désaveu des chartes de chemins de fer au Manitoba.

La réception de lord Lansdowne a été magnifique. Il pleut.

AU COUVENT DE BELLEVUE

La cérémonie de la première communion a eu lieu ce matin au Couvent de Bellevue. Après la messe, Son Eminence le Cardinal Taschereau a administré la Confirmation. Assistée du Révérend Monsieur A. E. Maguire, chapelain, et de Monsieur l'abbé B. F. Garneau, de l'Archidiocèse.

Le jour de la première communion, comme celui de la Confirmation, apporte toujours avec lui la joie ; il creuse toujours dans l'âme un sillon ineffaçable et demeure dans notre mémoire parmi les plus doux souvenirs de notre existence, parce qu'il est parfumé d'innocence et qu'il vient du ciel. Aussi le Couvent de Bellevue était-il dans la joie ce matin.

Au sortir du déjeuner, Son Eminence fut conduite dans la grande salle des réceptions où une adresse lui fut présentée. Une petite élève Mlle Alice Thérèse y ajouta un bouquet ; une dernière enfin, Mlle Antonia Bedard, demanda un congé comme couronnement de la fête, ce qui fut accordé. Le tout fut entremêlé de chant et de musique qui rehaussèrent encore le charme de la fête.

Ce n'était point le moindre rayon Mlle Fortin et Mary Labèque rehaussèrent la partie musicale de doux accords de la harpe, et les solos de mesdemoiselles Ouellet et Bernadette Kerrouac avaient ce cachet de piété et de tendresse qui sied si bien à la touchante cérémonie de la première communion. Pourquoi des jours comme celui-ci, passent-ils si vite et ne reviennent-ils pas plus souvent.

MORT D'UN DÉPUTÉ

M. Campbell, député du comté de Digby, N. E. est mort subitement hier matin d'une maladie de cœur.

Lo mort l'a frappé au moment où il descendait du train dans la gare du Pacifique de cette ville.

M. Campbell revenait des chutes où il avait passé la vacance.

M. Campbell avait été élu pour la première fois aux dernières élections fédérales. Il était conservateur.

Le défunt était âgé de 38 ans et était engagé dans les affaires maritimes et mercantiles à Weymouth, comté de Digby.

C'est le deuxième député qui meurt subitement durant cette session.

Ses restes mortels seront immédiatement envoyés à la Nouvelle-Écosse. Plusieurs députés les accompagneront.

Nécrologie

Nous apprenons avec regret que Madame Marie-Louise Délima Pelchat, épouse d'Achille Gossard Bussièrres, écuier, notaire et percepteur des Domaines, à la Beauce, est décédée le 24 courant, à l'âge de 49 ans. Elle était la sœur de Révérende Mère Saint-Jean-Baptiste, première assistante supérieure générale, de Villa Maria, Montréal.

Le cas du Dr McGlynn

New-York, 26—Le *Commercial Advertiser* dit : "L'évêque Keane a offensé le cardinal Siméoni en se faisant le champion du Rév. Dr McGlynn. On dit que ce dernier se sert d'une lettre écrite par l'évêque Keane comme d'une arme contre le secrétaire du pape et qu'il est plus que probable que l'évêque Keane recevra le même châtiment que le Dr McGlynn."

"Cependant, d'un autre côté, l'évêque Keane est le plus en vue de l'épiscopat américain depuis le concile plénier de Baltimore. Dans les derniers mois, il a reçu plusieurs honneurs spéciaux de Rome et a été virtuellement choisi comme le recteur de l'Université Catholique Nationale qui sera construite à Washington."

"On a aussi parlé de lui comme le coadjuteur probable du cardinal Gibbons."

"On croit que cette lettre n'était destinée qu'au docteur McGlynn et ne devait lui servir qu'à titre de simple consolation."

Mariage

A St-Pacôme le 24 courant par le Révérend Monsieur Charles Galarneau, se célébrait le mariage de Monsieur David Louis Soucy de St-Philippe de Nary, à Demoiselle Marie Lucie Flora

Desgagné de St-Pacôme. La Bénédiction nuptiale fut donnée par le Révérend M. F. X. Bégin ancien curé et parent de l'épouse.—Après la cérémonie il y eut banquet chez Monsieur Elzéar Desgagné à la suite duquel les époux partirent pour un voyage. Nos meilleurs souhaits de bonheur les accompagnent.

UN AMI.

Comité littéraire et historique

Ce soir, à 8 heures, séance importante du comité littéraire et historique. Tous les membres sont priés d'y assister.

Conseil de ville

Séance spéciale hebdomadaire ce soir à 7.30. Ordre du jour. Résolutions soumises au conseil, au sujet d'un pont sur la rivière Saint-Charles, de la rue Saint-Roch, Québec, et pour améliorer le havre du Palais. Avis de motion de M. le conseiller Duquet pour amender le règlement touchant la régie intérieure du Conseil, continuée de la dernière séance.

En congé

Les élèves du Séminaire de Québec sont allés hier à la Bonne Sainte Anne de Beauré, à bord du *Ste-Croix*. Dans l'après-midi le bateau est revenu par le canal du sud et a fait escale à St-Laurent. Les élèves se sont rendus à l'église pour assister à la célébration du mois de Marie. Le bateau était de retour à Québec vers sept heures.

Suicide à Ottawa

Un événement qui a jeté l'émoi dans Ottawa mardi, a été la découverte d'un vieillard pendu à une branche d'arbre dans le petit bosquet de sapins sur la Pointe Nepean, en arrière des bureaux de MM. Hamilton et frères.

De jeunes garçons s'amusaient à jouer sur ce terrain lorsqu'ils aperçurent tout à coup le cadavre du vieillard se balançant à quelques pieds de terre. Effrayés à cette vue, les petits garçons se hâtèrent de courir sur la rue Sussex en annonçant la chose à grands cris.

Une foule immense de curieux se rassembla en peu d'instants sur le lieu du suicide mais lorsqu'on dérocha le malheureux vieillard il avait déjà cessé de vivre. Le nom du vieillard est George Hagerty ; il était âgé de 76 ans et bien connu à Ottawa ; depuis le 15 avril il était à l'hospice St-Charles où l'on prenait de lui un soin tout particulier ; déjà précédemment le vieillard avait tenté de mettre fin à ses jours en se jetant à l'eau.

Ce vieillard était très à l'aise et son fils n'épargnait rien pour lui procurer toutes les douceurs désirables. L'état mental du vieillard laissait beaucoup à désirer depuis longtemps et c'est à cela que l'on attribue la cause du suicide.

Nouveaux cardinaux

Rome, 26.—A un consistoire spécial hier Mgr Palatte et le Rév. Père Bausser ont été créés cardinaux. Dix évêques ont été titrés pour la France et un pour le Mexique.

Le révérend Michael Logue, docteur en théologie évêque de Raphoe, Irlande, a été transféré au diocèse d'Armagh, et le très révérend F. J. McCormack, évêque d'Achoney, a été transféré au diocèse de Galway.

Le pape a reconnu la nouvelle hiérarchie catholique d'Australie en faisant métropolitains les évêques d'Adélaïde, Brisbane et Wellington.

La Société de Construction Permanente de Québec

La 31ème assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société se tiendra en son bureau, LUNDI, le 30 MAI courant, à SEPT HEURES ET DEMIE P. M., dans le but d'élire des directeurs pour l'année courante. A cette assemblée il sera soumis un rapport des affaires de la Société.

Par ordre, J. G. GOURDEAU, Secrétaire.

Québec, 10 Mai 1887.—lan 589

BEHAN BROS.

Départements des gants et bas

Bas de soie pour dames

Bas de fil pour dames

Bas de cachemire pour dames

Bas de coton pour dames

Bas pour enfants et fillettes

Camisoles alpines pour dames

Camisoles de soie pour dames

Camisoles (Balbrigan) pour dames

Camisoles en mérinos pour dames

Camisoles en cachemire pour dames

Camisoles en gaze pour dames

Camisoles en coton pour dames

Camisoles (Jersey) pour dames

Vêtements de dessous pour hommes, femmes et enfants

Demi-bas et Vêtements de dessous en soie pour messieurs

Demi-bas et Vêtements en fil pour messieurs

Demi-bas et Vêtements en mérinos pour messieurs

Demi-bas et Vêtements en cachemire pour messieurs

Vêtements combinaisons pour dames et messieurs—Gants Gants Gants

Gants de Kid, gants de fils, gants de soie

gants de messieurs, gants de dames, gants d'enfants

Assortiment complet de nos célèbres gants de Kid, Cécile, et de nos gants (Spéciale) 4 boutons avec nervelure

A lire attentivement

MM. GINGRAS, LANGLOIS & CIE

MESSIEURS,—Mon épouse souffrait depuis 20 ans d'une maladie des reins, qui menaçait de lui coûter la vie. Elle n'avait pu trouver de soulagement par aucune des médecines qu'elle avait essayées. Elle a suivi un cours régulier à L'EAU DE ST-LEON. Elle n'en a fait usage que pendant dix semaines et la maladie dont elle souffrait d'une manière si atroce est complètement disparue et elle est capable de conduire sa besogne ordinaire, depuis le petit matin ce qu'elle ne pouvait pas faire auparavant.

Québec, 15 avril 1887.

J. McLISH, Chemin Ste-Foye.

Québec, 30 avril 1887.—lan 599

CREDIT PAROISSIAL

C. B. LANCTOT,

1664, Rue Notre-Dame

MONTREAL, P. Q.

Manufacturier de Statues de tous genres, Magnifiques choix de chasubles, calices, ciboires, bronzes, Importateur d'ornements, bronzes, orfèvreries d'Eglises, Soies, Mérinos, etc

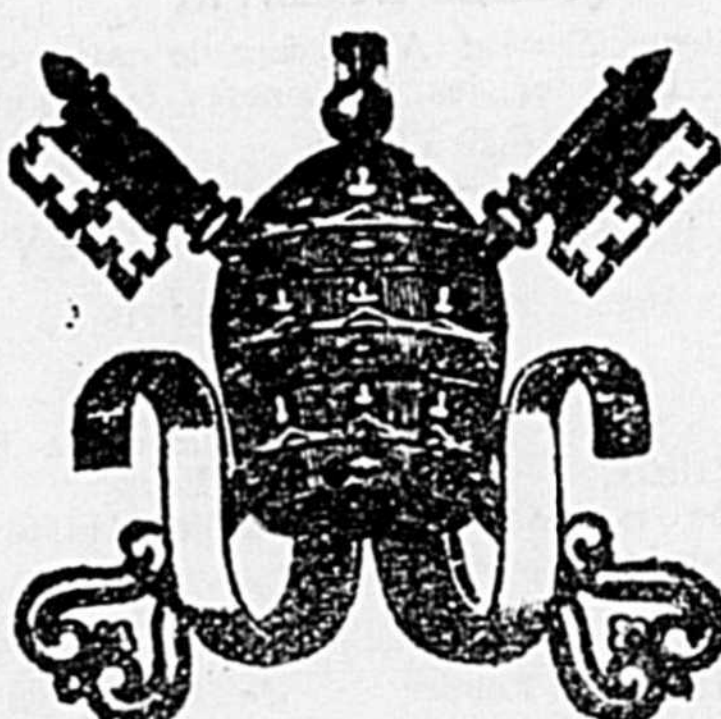
—TOUJOURS EN MAINS—

Vins de messe Encens, Cierges, Chandelles, Huile d'Olive, Veilleuses, Chapelets, etc., etc.,

Aux prix les plus modérés

Une commande est respectueusement sollicitée.

Québec, 3 mai 1887.—lan 590



Frechon, Lefebvre & Cie

1645, Rue Notre-Dame

Montréal

Ornements d'Eglises

Assortiment des plus complets et des plus variés de tout ce qui sert au culte.

VASES SACRÉS, CHASUBLERIE, MERINOS, TOILES, DENTELLES, etc., etc.

GRANDS LUSTRES A CRISTAUX !!

Lampes de Sanctuaire, Candelabres à Fleurs, Bouquets et Parures d'Autels, d'une grande richesse et d'une grande nouveauté.

CIERGES DE 1ère COMMUNION.

MAGNIFIQUEMENT DÉCORÉS ET DANS TOUTES LES GRANDEURS,

Statues, Vins de Messe, cierges approuvés, huile d'olive, etc., etc.

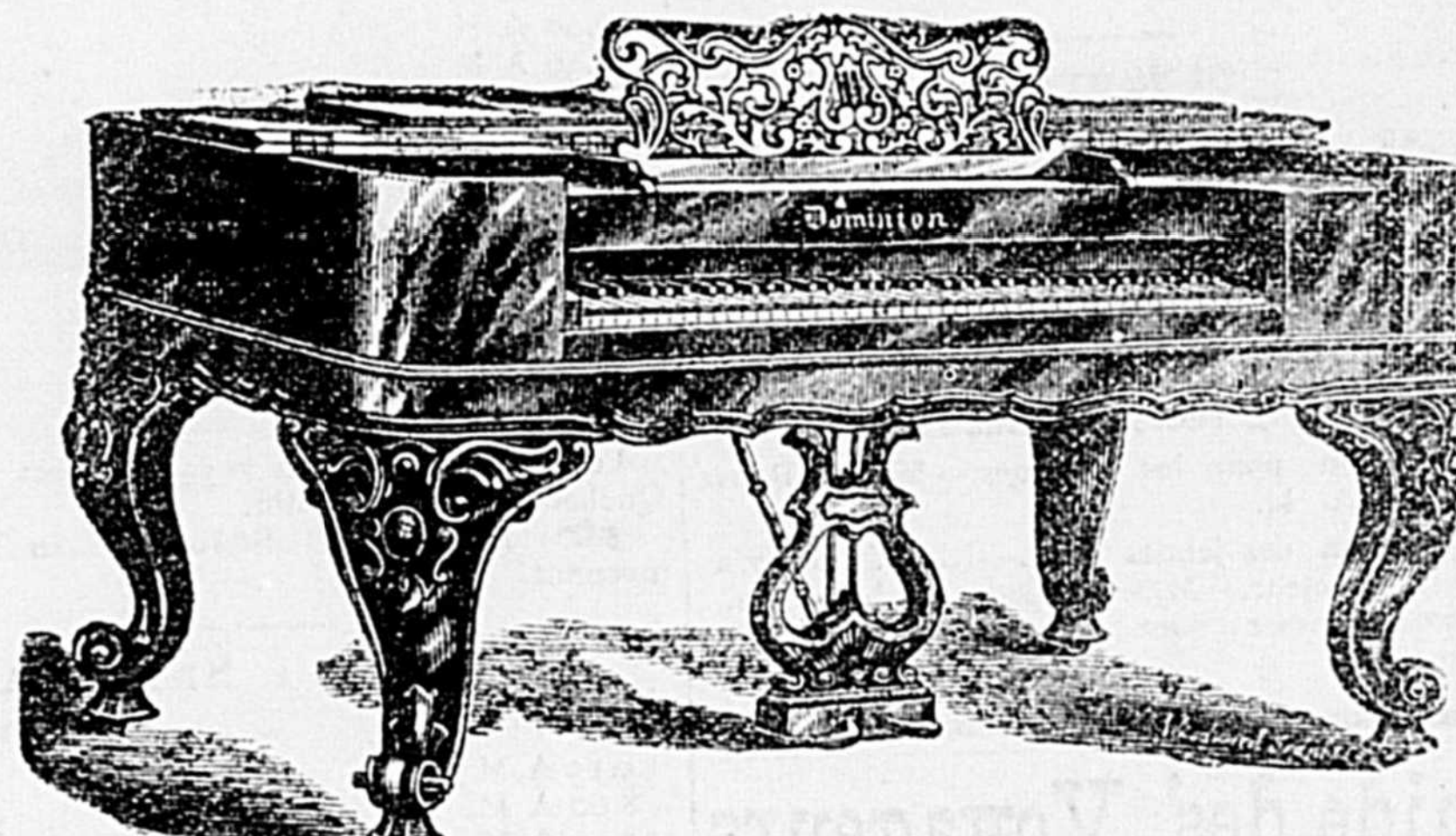
Le tout à des prix qui défient toute compétition.

Québec, 11 avril 1887.—lan 596

Je viens de recevoir à l'occasion des fêtes

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT

De beaux instruments qu'il y ait en Canada, consistant en pianos à que tous les formats, pianos droits (nouveaux modèles), pianos carrés et orgues de chapelles et de salons.



ET LES ORGUES-HARMONIUMS "DOMINION."

Tous instruments de choix, de nouveaux styles uniques dans leur genre, et ne se trouvant nulle part ailleurs. Les personnes désirant un instrument de choix à un prix raisonnable devraient venir visiter mon assortiment si possible, ou écrire pour catalogues illustrés.

L. E. N. PRATTE,

No 1676, rue Notre-Dame, Montréal.

Québec, 24 décembre 1885—15 nov 83.—lan 2 fms

LA "CANADIENNE"

CIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

MONTREAL

HEURES DES OFFICES DU DIMANCHE ET DES JOURS DE FÊTES

DANS LES

Eglises catholiques de Québec.

Haute-Ville

BASILIQUE.—Rv'd M. Jos. Auclair, curé.—*Rues Duval et LaFayette.*

MESSES BASSES : 5 hrs, 6 hrs, 7 hrs, 8 hrs.—*GRAND MESSE :* 9 1/2 hrs A. M.—VÉPRES 2 1/2 hrs P. M.

CONGREGATION N. D.—R. P. Saché, Sup.—*Coin des rues Dauphine et d'Autail.*

MESSES BASSES : 5 1/2 hrs, 6 hrs, 7 hrs A. M.—*SALUT :* 5 hrs P. M.

CHAPELLE DU SEMINAIRE.

MESSES BASSES : 5 1/2 hrs, 6 hrs, 6 1/2 et 7 hrs A. M.

EGLISE ST-PATRICE.—R. P. M. S. Burke, Supérieur.—*Rues St-Thomas et McMahon.*

MESSES BASSES : 5 1/2 hrs, 7 hrs, 8 hrs A. M.—*GRAND MESSE :* 10 hrs A. M.—VÉPRES : 7 hrs P. M.

CHAPELLE DE L'HOTEL-DIEU.—Rv'd M. Beaulieu, Chapelain.—*Rue Charlevoix.*

MESSE BASSE 6 hrs A. M. VÉPRES : 2 1/2 hrs P. M.

Basse-Ville

CHAPELLE NOTRE-DAME DE LA VICTOIRE.—*Carre Notre Dame.* Chapelain : Rv'd M. J. B. Dupuis.

MESSES BASSES : 6 1/2 hrs et 7 hrs A. M.—*Semaine :* 6 1/2 hrs et 7 hrs A. M.

Faubourg St-Jean

EGLISE ST-JEAN-BAPTISTE.—Rv'd M. F. X. Plamondon, Curé.—*Rue et faubourg St-Jean.*

GRAND MESSE : 9 1/2 hrs A. M.—VÉPRES : 2 hrs P. M.—*ARCHICONGRÉGATION :* 7 hrs P. M.

MESSES BASSES : 5 1/2 hrs, 7 hrs, et 8 hrs A. M.

CHAPELLE DU BON PASTEUR.—Chapelain : Rv'd M. A. Blais.—*Rue de La Chevrotière.*

MESSE BASSE : 6 hrs A. M. SALUT : 4 heures P. M.

CHAPELLE DES SŒURS DE LA CHARITÉ.—Rv'd M. E. Bonneau, Chapelain.—*Rue Richelieu.*

MESSE BASSE : 6 hrs A. M.—SALUT : 5 hrs P. M.

CHAPELLE ST-BRIGITTE.—*Grande Allée, Rue St-Louis.*

MESSE BASSE : 7 hrs A. M.—SALUT : 4 hrs P. M.

St-Roch

EGLISE ST-ROCH.—Rv'd M. F. H. Bélanger, Curé.—*Rue St-Joseph et de l'Eglise.*

MESSES BASSE : 5 1/2 hrs, 6 1/2 hrs, 7 1/2, 8 1/2 hrs A. M.

GRAND MESSE : 9 1/2 hrs A. M.—VÉPRES : 2 hrs P. M.

CHAPELLE DE LA CONGREGATION.—R. P. Desy, chapelain des congréganistes.—Rv'd F. Faguy, desservant.

MESSE BASSE : 6 1/2 hrs A. M.—GRAND MESSE : 9 1/2 hrs A. M.—VÉPRES : 2 hrs P. M.—OFFICE DU SOIR : 7 hrs P. M.

St-Sauveur

EGLISE ST-SAUVEUR.—R. P. Grenier, Supérieur.—*Rue Massue et Boisseau.*

MESSES BASSES : 5 1/2 hrs, 6 1/2 hrs, 7 1/2 hrs, 8 1/2 hrs A. M.—GRAND MESSE : 9 1/2 hrs A. M.—VÉPRES : 2 hrs P. M.—ARCHICONGRÉGATION : 7 hrs P. M.

CHAPELLE N. D. DE LOURDES.—R. P. Jodoin, Directeur.—*Rue Hermine.*

Congrégation pour les hommes.—MESSE BASSE : 6 1/2 hrs A. M.

Congrégation des jeunes gens.—R. P. Boissonault, directeur.—MESSE BASSE : 7 hrs A. M.

Ces deux messes sont pour les congréganistes seulement.

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer

CHÉMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN

DÉPART DE QUÉBEC

Train Express direct à 2.30 h. p. m., arrivée à Trois-Rivières à 5.17 et à Montréal à 9.10 p. m.

Train Express direct à 10 h. p. m., arrivée à Trois-Rivières à 1.50 h. a. m., et à Montréal à 6.30 h. a. m.

Train Mixte à 9 h. a. m., arrivée à Trois-Rivières à 7.45 a. m., et à Montréal à 3.00 p. m.

Les trains du dimanche partant de Québec pour Montréal à 4 heures p. m.

CHÉMIN DE FER INTERCOLONIAL

Trains laissent Lévis pour Halifax et St-Jean à 8.15 a. m.

Pour la Rivière-du-Loup à 2.30 p. m.

Pour la Riv. du Loup à 5.05 p. m.

Ces trains circulent sur l'heure du Eastern Standard Time.

QUÉBEC-CENTRAL

Express—quitté Lévis à 1.10 p. m., arrive à Sherbrooke à 8.00 p. m. et à New-York, 11.45 a. m.

Mixte—quitté Lévis 2.30 p. m., arrive à St-François à 7.45 p. m.

Express—départ de New-York à 4.30 p. m., arrive à Lévis à 3.30 p. m.

Mixte—quitté St-François, 6.00 a. m., arrive à Lévis 11.15 a. m.

QUÉBEC ET LAC ST-JEAN

Allant au Nord

6.35 A. M. Train mixte laissera Québec pour St-Raymond arrivant à 9.30 a. m.

et se rendant à la Rivière à Pierre le dimanche et vendredis, arrivant à 11.45 hrs. a. m.

4.00 P. M. Train de la malle tous les jours arrivant à St-Raymond à 5.50 et à la Rivière à Pierre à 7.00 p. m.

Allant au Sud

6.00 A. M. Train de la malle laissera la Rivière à Pierre tous les jours (St-Raymond 7.10 a. m.) pour Québec arrivant à 8.55 a. m.

2.30 P. M. Train mixte laissera St-Raymond tous les jours (Rivière à Pierre les mercredis et vendredis à 12.45 p. m.) pour Québec arrivant à 4.00 p. m.

GRAND-TRONC

TRAIN MIXTE

2.00 P. M.—Train mixte laissera la Pointe Lévis pour Richmond et tous les points de l'Est et l'Ouest, arrivant à Montréal à 8.00 P. M.

TRAIN DU SOIR

8.30 P. M.—Express pour Richmond, Sherbrooke, Island, Poud, Gorham, Lewiston, Portland, Montréal et tous les points de l'Ouest, de l'Est, et du Sud-Ouest et du Nord-Est.

Lignes de Steamers

LIGNE ALLAN

Un steamer de cette ligne laisse Québec pour Liverpool, tous les jeudis, durant la navigation, avec les passagers, arrêtant à Rimouski pour le service de la malle.

Prix du passage de Québec : Cabine \$60, et \$80 ; Cabine secondaire : \$30 ; Entrepont : \$20.

COMPAGNIE DES PORTS DU GOLFE

Le *Miramichi* partira de Québec lundi, le 23 courant, à 2 p. m., pour Pictou, arrêtant à la Pointe aux Pères, Summerside et Charlottetown. Vente des billets de passage chez Leve et Alden, vis-à-vis Hôtel St-Louis.

Bateaux à Vapeurs

QUÉBEC ET LÉVIS

Les bateaux *South* et *North* font le trajet entre Québec et Lévis tous les 10 minutes le jour et la nuit. Prix du passage 3 cents.

TRAVERSE DE QUÉBEC A LÉVIS

QUÉBEC	LÉVIS
A. M.	P. M.
7.30 Malle pour Halifax.	2.00 Malle de la Riv. du Loup.
7.45 Accommodation pour la Rivière du Loup.	6.00 Malle d'Halifax.
10.45 Malle pour la Rivière du Loup.	6.00 Accommodation de la Rivière du Loup.
P. M.	P. M.
5.30 Accommodation pour la Rivière du Loup.	

Québec, 27 Novembre 1886

Pour le Québec Central

P. M.	A. M.
2.15 Express pour Sherbrooke	11.30 Train mixte de Saint-Joseph
P. M.	P. M.
2.30 Train Mixte pour St-Joseph	2.30 Express de Sherbrooke.

TRAVERSE DU GRAND TRONC

QUÉBEC	STATION DE LÉVIS
P. M.	A. M.
1.45 Train éclair pour l'Ouest.	7.00 Malle de l'Ouest.
P. M.	P. M.
8.00 Malle pour l'Ouest.	2.00 Malle de l'Ouest.
10.00 Malle pour l'Ouest.	6.30 Train mixte de Richmond.

Voyages intermédiaires pour fret.

ISLE D'ORLÉANS ET QUÉBEC

DE L'ISLE D'ORLÉANS	DE QUÉBEC
5.15 A. M.	6.15 A. M.
8.00 A. M.	9.15 A. M.
10.00 A. M.	11.30 A. M.
1.30 A. M.	2.30 P. M.
3.30 P. M.	4.45 P. M.
5.30 P. M.	5.15 P. M.

LES DIMANCHES

DE L'ISLE D'ORLÉANS	DE QUÉBEC
11.30 A. M.	1.00 P. M.
1.45 P. M.	2.30 P. M.
3.15 P. M.	4.00 P. M.
5.00 P. M.	6.00 P. M.

Les jours de fêtes un voyage se fera de l'île à Québec à 8 hrs. du matin.

Arrêtant à St-Joseph en allant et revenant.

DE QUÉBEC A ST-ROMUALD

DE ST-ROMUALD	DE QUÉBEC
5.15 A. M.	6.00 A. M.
8.00 A. M.	9.00 A. M.
10.00 A. M.	11.30 A. M.
1.00 P. M.	2.00 P. M.
3.00 P. M.	4.30 P. M.
5.30 P. M.	6.15 P. M.

LES DIMANCHES

DE ST-ROMUALD	DE QUÉBEC
2.00 P. M.	1.30 P. M.
5.00 P. M.	6.00 P. M.

Arrêtant à St-Romuald et quai Bowen's, Sillery, en allant et revenant.

Tous les samedis, le vapeur fera un voyage extra de St-Romuald et Sillery pour Québec, à 7 heures P. M.

QUÉBEC ET MONTRÉAL

Le vapeur *Montréal*, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M.

Le vapeur *Québec*, capt Nelson, laisse Québec pour Montréal, les mardis, jeudis et samedis à 5 heures P. M.

SAGUENAY

Le vapeur *UNION*, quittera Québec, à 7.30 A. M. les mardis et les vendredis.

Le vapeur *ST-LAWRENCE*, commencera le 17 Juin, partant de Québec à 7.30 A. M. les mercredis et samedis.

Arrêtant à la Baie St-Paul, les Eboulements, Malbaie, Rivière du Loup, Tadoussac, Anse St-Jean, Ha Ha Bay et Chicoutimi.

VAPEUR LOCAL ENTRE QUÉBEC ET MURRAY BAY

Le vapeur *Magnus*, commençant après le 1er Juin, partira de Québec les Mardis et Jeudis à 10 heures A. M. et Samedis, à 1 hrs. P. M., arrêtant à la Baie St-Paul, Eboulements et Murray Bay.

DE RETOUR.—Partira de Murray Bay, à 7 hrs. A. M., les lundis, Mercredis et Vendredis, arrêtant aux ports déjà mentionnés.

On pourra se procurer des billets et retenir des cabines pour les ports ci-dessus au bureau de la Compagnie, quai St-André.

STE-ANNE DE BEAUPRÉ

Le vapeur *Brothers* fera ses voyages entre Québec et Ste-Anne deux fois par semaine, de Québec, les mardis et samedis, et de Ste-Anne les lundis et vendredis.

Le prix aller et retour sera de 50 cents. L'heure réglée par la marée.

ST-JEAN-DESCAILLONS

Le *St-Louis*, capt Labelle, part de St-Jean Descaillons, tous les lundis et vendredis, arrêtant à Ste-Emélie, Lotbinière et Portneuf.

Départ de Québec, les mardis et samedis. Heures réglées par la marée.

Prix : aller et retour 60 cents.

ST-NICOLAS

Le *Plerin*, Capitaine A. Baker, part tous les jours de Québec, à 4 heures P. M., et de St-Nicolas à 6 h. a. m.

Prix : aller et retour 30 cents.

BERTHIER

Le vapeur *Montmagny*, quittera le quai Champlain à 4 hrs p. m., tous les jours pour St-Laurent, St-Michel et St-Jean.

Les lundis, mercredis, jeudis et samedis pour Berthier à 4 hrs p. m., par le même vapeur.

Prix, 15, 20 et 25 cts.

STE-CROIX

Le *St-Croix*, capt Boivert, part de Ste-Croix tous les lundis et vendredis, remonant le lendemain, arrêtant à la pointe à Aubain, Pointe aux Trembles et St-Antoine. Heures réglées par la marée.

GRONDINES

L'*Etoile*, capt Paquet, part des Grondines tous les lundis et vendredis, remonant le lendemain, arrêtant au Cap Saint-Platon, Deschambault, Lotbinière, Grondines et St-Jean Descaillons. Heures réglées par la marée.

Lignes d'Omnibus

CIMETIERE BELMONT ET EGLISE STE-FOYE

DÉPART DE LA BARRIÈRE	DÉPART DE L'EGLISE STE-FOYE
6.30 A. M.	7.00 A. M.
8.45 A. M.	10.00 A. M.
2.15 P. M.	4.00 P. M.
6.15 P. M.	7.15 P. M.

Les Dimanches

Départ de la barrière Ste-Foye à 1 heure P. M. et tous les dimanches jusqu'à 5 hrs p. m.

Un omnibus quittera la Barrière Ste-Foye pour l'Eglise Ste-Foye à 1 heure P. M. et 5.30 P. M.

Quittera l'Eglise Ste-Foye à 2 heures et 7 heures P. M.

En prenant le tramway 15 minutes avant les heures ci-dessus, on arrivera à temps pour prendre l'omnibus.

CAP-ROUGE

Départ du Cap-Rouge à 8 1/2 a. m., arrive à Québec à 10 heures a. m.

Départ du Bureau de Poste, Québec, pour Berthier et le couvent de Sillery à 11.45 a. m.

Départ de l'Eglise de Sillery à 1 heure p. m., arrive à Québec à 2 heures p. m.

Départ du Bureau de Poste pour le couvent de Sillery et Cap-Rouge à 4.15 p. m.

A SILLERY

Un omnibus partira de la Halle du marché Champlain, basse ville, les lundis, Mercredis, Jeudis et Vendredis à 3 1/2 de l'après-midi.

Les mardis et samedis à 11 1/2 heures A. M. et à 3 1/2 de l'après-midi.

SE-AMBOISE (Jeune-Lorette).

Départ de Québec, tous les jours, à 4 heures p. m. de chez Ant, Blondeau, épiciers, coin des rues de la Couronne et St-Valier, St-Roch.

De St-Ambroise, (Jeune Lorette) pour Québec, tous les jours à 8 hrs A. M.

Prix, 40 cents aller et retour.

CHATEAU RICHER

Départ de Québec tous les jours à 4 heures P. M., chez Jean Lemelin, épiciers, 111, rue du Pont, St-Roch. Départ du Château Richer à 6 1/2 heures du matin, P. M., aller et retour 60 cents.

Les dimanches de Québec à 6 heures du matin. Prix : aller et retour, 60 cts.

BARRIÈRE DU SAULT MONTMORENCY

Deux omnibus partent du Pont Dorchester pour la Barrière du Sault Montmorency, tous les jours, matin à 10 heures et 11 1/2 heures.

L'après midi à 5 1/2 heures.

Départ de la Barrière du Sault, le matin à 7 heures. L'après-midi à 2 et 4 heures.

Les dimanches, de la Barrière du Sault à midi et à 5 heures p. m. De Québec, à 1 1/2 heure p. m. et 6 1/2 heures p. m.

Prix : aller et retour, 20 cts.

DE QUÉBEC A ST-TITE DES CAPS

La voiture transportant la malle pour St-Tite des Caps, prendra des passagers pour Sault Montmorency, Château Richer, Ange Gardien, Ste-Anne, St-Férol St-Joachim et St-Tite des Caps.

Le départ a lieu tous les jours à 4 heures de l'après midi, de chez Evariste Drouin, épiciers coin des rues Ste Marguerite et Grant, St-Roch.

Chars Urbains

LIGNE DE LA RUE ST-JEAN

Voyage tous les jours de 8 hrs du matin à 8 heures du soir, et font le trajet tous les 10 minutes entre la barrière Ste-Foye et le bureau du *Courrier du Canada*. Prix : 5 cents.

LIGNE DE ST-ROCH

Font le trajet tous les 15 minutes entre la barrière St-Valier et le marché Champlain, tous les jours depuis 6 hrs du matin jusqu'à 9.25 hrs du soir.

Prix : 5 cents.

Ascenseurs

Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, de 7 heures du matin à 9.30 du soir.

Les mardis et samedis, de 6 heures du matin à 9.30 du soir.

Le dimanche de midi à 9.30 h du soir.

Prix : 3 cents, 5 cents aller et retour, u denon passagers.

TARIF DES CHARENTIERS

	Voiture 2 chevaux.	Voitures à un seul cheval	
	Wagon	Calèche	
	1 ou 2 personnes	1 ou 2 personnes	1 personne
	4 personnes	3 ou 4 personnes	2 personnes
D'un endroit à un autre dans la cité.....	1 00	1 50	0 25
Pour revenir par la même voiture, ajouter 50 p. c.	1 00	1 50	0 40
Si la course dépasse une heure, Pour la première heure.....	1 00	1 50	0 60
Pour chaque heure supplémentaire.....	0 75	1 00	0 50

Pour un trajet par jour de 24 heures, s'excuse ~~pas~~ 75.00 pour une calèche, ~~1~~ 1.50 pour un wagon ou 10.00 pour un carrosse à chevaux. 50 0/0 à poster de minute à h. m. m.